

de reboisement qui permettra de planter 300 millions de semis par année. En outre, il s'emploie à mettre sur pied un réseau de plantations pour satisfaire ses besoins en semis améliorés. Il poursuit également des travaux de recherche, surtout en ce qui concerne l'amélioration génétique de résineux et de feuillus et l'entretien des plantations.

En 1986, 10 pépinières exploitées par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario ont produit environ 70 millions de plantules à racines nues et 9 millions de plantules en conteneurs. Des entrepreneurs privés engagés par le Ministère ont produit environ 70 millions de plantules en conteneurs.

Au Manitoba, un programme d'amélioration des arbres veille à la haute qualité des semis. Chaque année, on plante environ 12 millions de semis pour reboiser les terres dégarnies propriété de la Couronne. L'amélioration des forêts par éclaircissage, nettoyage et vaporisation de substances chimiques supprime les essences indésirables et favorise la croissance des arbres choisis.

Dans le cadre d'un programme de mise en valeur des terres publiques, le gouvernement de l'Alberta a affecté 6,2 millions de dollars par année en vue de nettoyer, d'aménager et de faciliter la régénération forestière dans la province. L'Alberta déploie également des efforts afin d'améliorer la qualité des périmètres forestiers revalorisés. On a procédé à des plantations expérimentales de jeunes pousses d'épinette blanche en recherchant les conditions optimales sur différents genres de sites, et les résultats obtenus jusqu'ici sont encourageants. L'Alberta évalue présentement la rentabilité d'accroître la superficie forestière productive par le drainage de terres forestières humides dont la productivité est très faible. Cette initiative est rendue nécessaire en raison des superficies de forêt productive qui ont été progressivement affectées à d'autres utilisations, notamment à la production pétrolière et gazière et à l'agriculture.

Les quatre pépinières forestières de la Saskatchewan produisent environ 12 millions de semis par année dans le cadre de programmes publics et privés de reboisement des terres forestières. Elles comptent trois nouvelles installations : deux grands bâtiments pour les pompes et un bâtiment de traitement et d'entreposage des semis.

Les dépenses engagées dans le cadre du programme de sylviculture de la Colombie-Britannique représentent près de 50 % du budget total de la province au chapitre des forêts. Le taux de reboisement annuel a presque atteint 240 millions de semis. Le nouvel objectif consiste à reboiser 75 % des terres forestières rasées chaque année et à laisser les autres se régénérer naturellement.

8.1.4 Aperçu de l'industrie forestière

La forêt canadienne, qui couvre une superficie estimée à environ 436 millions d'hectares, est à la base d'un important secteur des produits forestiers. Celui-ci englobe les établissements de coupe et de transformation du bois, et il occupe une place prépondérante dans l'économie canadienne. En 1986, l'emploi relié au secteur forestier touchait plus de 277 000 personnes et représentait environ 12 % de l'ensemble des emplois des industries de production de biens. Les expéditions totales du secteur forestier dépassaient 38 milliards de dollars, et le surplus net des échanges avec l'extérieur, qui atteignait 15,7 milliards de dollars, a contribué de façon significative à l'excédent enregistré par le Canada au chapitre du commerce des marchandises en 1986.

La Classification type des industries (CTI) de 1980 subdivise ce secteur en trois grandes industries : l'exploitation forestière, les industries du bois, et les industries du papier et des produits connexes.

Exploitation forestière. La forêt canadienne renferme une grande variété d'espèces, allant des peuplements mixtes de feuillus et de conifères dans la région de l'Est aux forêts à prédominance de conifères dans la région de l'Ouest. Dans l'ensemble, les résineux représentent environ 92 % de la coupe annuelle, l'épinette étant l'espèce la plus coupée.

Bien que les activités d'abattage se retrouvent dans toutes les régions du pays, elles sont plus particulièrement concentrées en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario. La Colombie-Britannique vient au premier rang, détenant une part d'environ 45 % de la production annuelle de l'industrie de l'abattage.

Le tableau 8.5 montre le volume de bois coupé au cours de la période de 1981 à 1986. En 1986, la récolte de bois dépassait 177 millions de m³, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport au niveau de 1985 et de 22 % par rapport au niveau de 1981.

Les tendances cycliques d'ensemble qui ont marqué l'industrie canadienne au cours des années 1980 ressortent également des données sur l'industrie de l'abattage. La production a commencé à diminuer en 1981, pour atteindre un minimum de 127 millions de m³ en 1982. À compter de 1983, l'industrie est entrée dans une période de croissance continue, et, en 1986, la production était de 39 % supérieure au niveau de 1982.

On observe une évolution semblable dans les données sur l'emploi : sommet en 1981, suivi d'une forte baisse en 1982 et amorcée d'un nouveau cycle en 1983. Les changements survenus dans l'emploi au cours de la période postérieure à 1982 ont été moins importants que les variations enregistrées